

BULLETIN D'INSCRIPTION



COURSE CHALLENGE ENTREPRISE



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE 2016

Courir et se faire plaisir à La Guerche de Bretagne ! ☺

11 h 30 : départ de la course [Retrait des dossards avant 11 h].

COMBIEN ? Distance de 7.5 km.	QUI ? pour les personnes nées en 2000 et avant.
QUEL EST LE PRINCIPE ? Chaque entreprise compose des équipes de trois coureurs qui doivent débiter et terminer la course ensemble.	
Ce CHALLENGE ENTREPRISE sera attribué à la première équipe franchissant la ligne d'arrivée sur l'épreuve du 7.5 km. Plus d'infos auprès de M. GERAULT 06 09 39 59 88	
ENGAGEMENT : 8 € par coureur (+ 2 € à partir du 27 août 2016), soit 24 € par équipe (30 € au 27/08/16).	En vous engageant <u>avant le 15 août</u> , votre dossard fera apparaître le nom de votre société au côté de celui du partenaire de notre course ☺ ☺ ☺ !!!

Chaque coureur doit présenter une licence FFA ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition de moins d'un an à la date de la course.

NOM DE L'ENTREPRISE : (si plusieurs équipes, attribuer un numéro à chacune).	CADRE RESERVE A L'ORGANISATION ----- -----
CAPITAINE DE L'EQUIPE :	
Numéro de téléphone du capitaine :	
Mail du capitaine : @	

					CADRE RESERVE A L'ORGANISATION	
NOM	Prénom	F / M	Année de naissance	Membre de l'entreprise OUI/NON	Validité Certificat	Règlement
					☐	☐
					☐	☐
					☐	☐

Le bulletin d'engagement doit être impérativement signé par le capitaine de l'équipe, qui par le seul fait de son inscription accepte le règlement (accessible en ligne sur <http://leopardsguerchais.free.fr>) et les éventuels changements apportés par l'organisation.

Date :

Signature du capitaine :

Envoyez votre bulletin à :

O. Gerault, La Croix du Fresne 53 350 BRAINS-SUR-LES-MARCHES